Grand-Quevilly : Le cyber-harcèlement fait une nouvelle victime

	Grand-Quevilly : Le cyber-harcèlement fait une nouvelle victime

Qu'est-ce qui a poussé Orlane, 13 ans, à se jeter de la fenêtre du 7 è étage de son immeuble du Grand-Quevilly?La collégienne, qui s'est suicidée le 10 mars dernier, a t-elle été harcelée par l'une de ses camarades? L'enquête se poursuit.

L'une des camarades d'Orlane a été placée en garde à vue mardi. La jeune fille est soupçonnée d'avoir volé les codes internet d'Orlane et de s'être emparée de photos de sa camarade seins nus. Aucune charge n'a été retenue contre elle à ce stade de l'enquête. Elle a été laissée libre à l'issue de son audition.
Cette affaire est une illustration du cyber-harcèlement. Le harcèlement a toujours existé mais le développement des réseaux sociaux amplifie considérablement les dégâts…[la vidéo]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Suicide d'une collégienne au Grand-Quevilly : le cyber-harcèlement en cause – France 3 Normandie*

Panne Skype : ce serait une attaque DDoS

Panne Skype : ce serait une attaque DDoS

Le 19 et 20 juin, Skype a connu une panne majeure mondiale. L'Europe, a été la plus touchée, et plus spécifiquement la France et l'Allemagne. Le Japon, l'Inde, Singapour, le Pakistan et l'Afrique du Sud ont également connu une interruption du service. Si Microsoft a reconnu l'incident, l'entreprise n'a fourni aucune explication.
Selon la BBC, cette panne est le résultat d'une attaque DDoS lancée par le groupe de hackers CyberTeam. De son côté CyberTEam a twitté son action (qui reste à confirmer) : *Skype Down by Cyberteam*. Par ailleurs, le groupe a annoncé son intention de s'en prendre prochainement à la plate-forme Steam….[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle… ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Panne Skype : ce serait une attaque DDoS | Programmez!*

Votre PME est-elle protégée des cyberattaques?

	Votre PME est-elle protégée des cyberattaques ?

Bien que la plupart des PME ne se sentent pas ou peu concernées, ce sont bien elles les premières victimes des cyberattaques. En effet, elles sont moins équipées en systèmes de sécurité et sont donc bien plus susceptibles d'être hackées.
Une PME non préparée aux risques des cybermenaces peut souffrir de **conséquences désastreuses**. Dans beaucoup de cas, ces entreprises n'ont rien préparé et ne savent pas comment réagir face à ces problèmes. Ces attaques résultent alors souvent en la **perte de données**, de **clients** et de **revenue**, sans compter les coûts supplémentaires de la **réparation du système**, etc.
Le type d'attaques les plus subies par les entreprises reste la **demande de rançon** (par ransomware), à 80%. Se place ensuite les attaques par **déni de service** (40%), les **attaques virales** généralisées (36%), et la **fraude externe** à 29%.
Market Inspector vous a alors décrypté le sujet en infographie, afin d'en apprendre plus sur le risque des cyberattaques sur les PME et comment s'en défendre simplement.

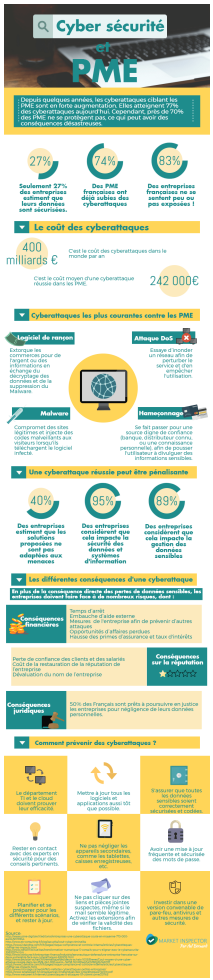

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement..
(Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Votre PME est-elle protégée des cyberattaques? | Market-Inspector*

---

198 millions de données personnelles d'Américains ont été exposées

198 millions de données personnelles d'Américains ont été exposées

---

Un chercheur en cybersécurité a découvert, le 12 juin, 1 téraoctet d'informations issues de fichiers électoraux ou d'analyses de données, librement accessibles en ligne. Derrière la faille, une société qui compte le Parti républicain parmi ses clients.

Noms, prénoms, dates de naissance, adresses postales et mail, numéros de téléphone, affiliations politiques et origines ethniques autodéclarées : autant de données personnelles qu'accumulent les (très bavards) fichiers électoraux américains. Et dont les deux grands partis, et les entreprises spécialisées dans le *big data* ou le pilotage de campagne électorale, font leur miel. Or le 12 juin, Chris Vickery, chercheur pour l'entreprise de cybersécurité Upguard, a découvert qu'une telle base de données concernant 198 millions d'électeurs, soit près de 99% des inscrits, était librement accessible en ligne, sans identifiant ni mot de passe, dans un espace de stockage loué à Amazon… Aux informations issues des fichiers électoraux s'ajoutaient en outre des éléments «prospectifs» issus d'analyses de données : la religion supposée, mais aussi la probabilité d'avoir voté Obama en 2012, ou d'adhérer à la politique «*America First*»de Donald Trump…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *Les données personnelles de 198 millions d'Américains ont été exposées – Libération*

Le logiciel AnaCrim ou l’illusion du Big Data

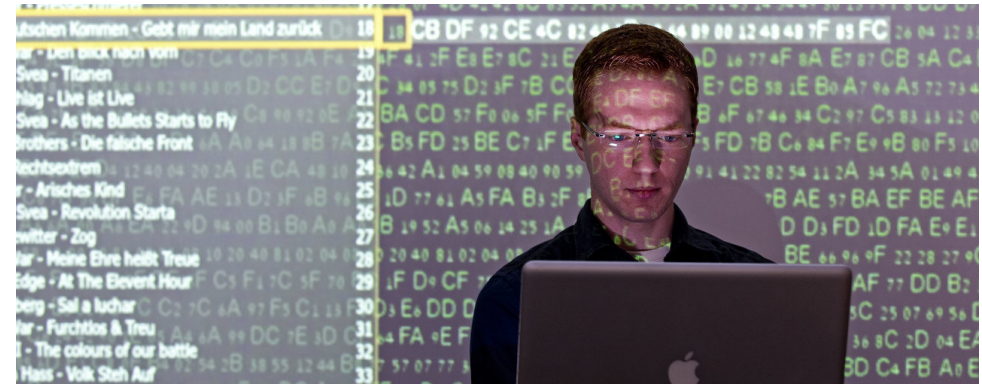

Le logiciel AnaCrim ou l’illusion du Big Data

Mi-juin, l'outil d'analyse criminelle Anacrim a permis d'identifier de nouveaux suspects dans l'affaire Grégory. Comment fonctionne-t-il?

Plus de trente-deux ans après le drame, l'affaire Grégory a connu un rebondissement soudain la semaine dernière. Dans le rôle de l'éclaireur inespéré: AnaCrim, un logiciel d'analyse criminelle qui brasse des milliers d'informations afin de visualiser les liens entre les différents éléments d'une affaire. Dans le cas de Grégory Villemin, l'outil a contribué à relancer la traque des corbeaux et ainsi à procéder à l'inculpation du grand-oncle et de la grand-tante du petit garçon retrouvé mort en 1984 dans la Vologne.

Projeté brusquement sur le devant de la scène, AnaCrim porte avec lui le vent du numérique. En réalité, le logiciel conçu aux Etats-Unis dans les années 1970 a été importé en France en 1994. Depuis, il est régulièrement utilisé par les analystes du Service central de renseignement criminel (SCRC) lors d'enquêtes non élucidées. Plusieurs tueurs en série parmi lesquels Michel Fourniret, Emile Louis ou encore Francis Heaulme, ont été identifiés grâce à lui. En Suisse, les polices cantonales utilisent la version originale, Analyst's Notebook, produite par la société IBM. En quoi consiste cet outil?

Pas du Big Data

Précision d'usage: AnaCrim n'est pas du Big Data. «Il s'agit d'un outil de visualisation de données. Rien à voir avec des algorithmes ou du predictive policing», explique le Dr. Julien Chopin, criminologue à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. L'avantage du logiciel? «Il permet de résumer l'affaire sous forme de schémas relationnels pour permettre aux enquêteurs de repérer des incohérences, des contradictions ou d'effectuer des recoupements. En clair, des hypothèses qui n'avaient pas été initialement envisagées à cause de la complexité et du volume d'informations peuvent être mises en évidence.» Encore faut-il pour cela saisir manuellement tous les éléments de l'enquête, appelés «entités» dans le jargon, dans le logiciel.

Masse de données

Véritable traumatisme collectif vieux de trente ans, l'affaire Grégory forme un dossier colossal: quelque 12 000 procès-verbaux, 2000 lettres anonymes, des centaines de témoignages, d'auditions et de tests ADN. Alors que l'enquête a déjà été rouverte à plusieurs reprises, en 1999 puis en 2008, sans succès, 2016 marque un tournant…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Le logiciel AnaCrim ou l'illusion du Big Data – Le Temps*

Les entreprises du CAC 40 sont la cible de cyberattaques

Les entreprises du CAC 40 sont la cible de cyberattaques

Renault n'est pas la seule entreprise dans le viseur des cyberterroristes. Les champions de la défense et les géants de la Bourse peaufinent leur bouclier.
par Guerric PONCET

« En 2016, de gros industriels ont été touchés et des géants du CAC 40 ont pris conscience qu'ils pouvaient disparaître du jour au lendemain à cause d'une cyberattaque », nous confie Guillaume Poupard, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). « Je veux dire que, si leur piratage était dévoilé, ils étaient *OPAbles* le lendemain », précise-t-il. En effet, la révélation d'une telle attaque ferait immédiatement chuter le cours de la Bourse…
Nos champions de la cybersécurité, Airbus, Thales, Capgemini et Orange en tête, sont sollicités de toutes parts par les comités exécutifs. Mais leurs tarifs sont souvent hors de portée des PME : dans le cyber, la défense coûte cent fois le prix de l'attaque. Et, quand bien même, le budget ne fait pas tout : JP Morgan, Yahoo !, Adobe, Visa ou encore Sony ont beau avoir alloué des centaines de millions de dollars à leur sécurité informatique, ils ont tous vécu des intrusions gravissimes. « Il est impossible de créer un cyberbouclier infaillible », tranche Guillaume Poupard, pour qui il faut avoir « une bonne gouvernance avant même de parler technique ». « Jusqu'à présent, nous avons stoppé les attaques majeures qui nous visaient, mais, si l'une d'elles réussissait, ce serait une catastrophe, avec des conséquences sur la souveraineté économique de la France et, très rapidement, sur la sécurité des populations », nous glisse, sous le couvert de l'anonymat, le responsable de la sécurité informatique d'une entreprise classée « opérateur d'importance vitale » (OIV).
Des exercices de crise sont régulièrement menés pour anticiper et limiter les dégâts que créerait assurément une cyberattaque chez un OIV – panne générale dans la production électrique, paralysie des transports, implosion des télécoms… Des agents de l'Anssi jouent aux hackers, tentent de déjouer les systèmes de sécurité… et y parviennent : « La dernière fois, ils ont pris le contrôle d'une partie de notre système assez facilement, ils auraient pu créer des accidents graves », reconnaît, lui aussi en toute discrétion, le responsable informatique d'un autre OIV. Nous voilà rassurés…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Source : *Cyberguerre : le CAC 40 dans le viseur – Le Point*

Téléchargez le règlement européen sur la protection des données (officiel)

Téléchargez le règlement européen sur la protection des données (officiel)

Vous trouverez ici le lien direct sur le site de l'Union Européenne pour télécharger le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

La page du site de l'Union européenne

Version française du règlement (UE) 2016/679

English version of General Data Protection Regulation (UE) 2016/679

A savoir : le règlement européen abroge la directive européenne 95/46/CE.

Quand le règlement européen sera-t-il applicable ?
Le règlement sera applicable à partir du 25 mai 2018 (article 99.2 du règlement) dans tous les pays de l'Union Européenne.Les fichiers déjà mis en oeuvre à cette date devront, d'ici là, être mis en conformité avec les dispositions du règlement.

A Lire aussi :
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

2 employés sur 10 pirateraient leur entreprise

2 employés sur 10 pirateraient leur entreprise

21 % des employés de bureau britanniques pirateraient leur entreprise s'ils avaient les compétences requises. Une enquête révèle les informations susceptibles d'être piratées par les employés : leurs salaires, leurs jours de congés, les commérages, les informations RH sensibles.

L'entreprise CyberArk, spécialiste de la protection d'organisations face aux cyberattaques ayant réussi à pénétrer dans le périmètre réseau, a dévoilé les résultats d'une enquête révélant ce que les employés feraient s'ils étaient capables d'accéder anonymement aux données sensibles de leur entreprise, notamment les salaires, les jours de congé ou des informations confidentielles liées aux ressources humaines. Ce sondage rappelle l'importance de contrôler les accès aux comptes à privilèges, afin d'éviter que les cyber-pirates internes et externes ne puissent obtenir un accès libre et illimité aux actifs les plus précieux de l'entreprise...[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *2 employés sur 10 pirateraient leur entreprise – Data Security BreachData Security Breach*

Protégez-vous contre la cybercriminalité, les experts mettent en garde les business et le public Seychellois

Protégez-vous contre la cybercriminalité, les experts mettent en garde les business et le public Seychellois

Suite à la cyber-criminalité, une vigilance extrême a été conseillée aux hommes et femmes d'affaires et le public général aux Seychelles qui procèdent à des transactions monétaires en ligne.

Les experts aux Seychelles ont avertis, mercredi, lors d'une conférence de presse, que les messageries électroniques de certains hommes d'affaires sont piratées par des criminels internationaux très bien organisés, et des informations personnelles sont volées afin de détourner des transactions financières de leurs destinations d'origine.

Un représentant de l'Association des banquiers (la ***Bankers Association***), Norman Weber, explique que pour prévenir la perte d'argent par ce genre d'interception, il est de la responsabilité de l'homme d'affaire de vérifier l'authenticité des détails qui lui sont envoyés.

« Il est important de connaître le fournisseur avec lequel vous avez affaire. Si vous recevez, par email, de nouvelles instructions relatives à un transfert bancaire, cela ne coûte pas plus que ça de vérifier l'information par un appel », a exprimé N Weber.

Une autre arnaque populaire, qui a attiré l'attention de la police, concerne de faux profils sur les réseaux sociaux, généralement sur Facebook, que les criminels utilisent pour offrir des prêts attractifs à leurs potentielles victimes. Les membres du public ont été conseillés de ne pas entrer en contact avec ces arnaqueurs sur Facebook.

Avant que vous receviez le prêt « vous devrez payer les frais juridiques et administratifs. Au moment où vous vous rendrez compte [qu'il s'agit d'une arnaque] vous aurez déjà perdu beaucoup d'argent. » a déclaré le directeur de la cellule de renseignement financier des Seychelles (la **Financial Intelligence Unit** FIU), Philip Moustache.

P. Moustache a expliqué que ce qui rend ces transactions financières si difficiles à tracer, c'est qu'elles ne passent pas par les banques, l'arnaqueur demande que les transactions passent par **Western Union** ou Moneygram.

La police a annoncé mercredi qu'ils avaient reçu huit cas signalés cette année, où des locaux avaient été victimes de fraudes sur Internet et avaient perdu de grosses sommes d'argent. L'année dernière, 18 cas similaires ont été signalés.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de cas rapportés relatifs à des transactions faites sur PayPal ou eBay.

« Les enquêtes réalisées ont montré que ces activités sont menées par des personnes dans des pays étrangers et que pour cette raison, il est presque impossible pour la police locale de lutter contre ce type de criminalité, comme nous n'avons pas juridiction dans ces pays », a déclaré Reginald Elizabeth, Commissaire de Police.

Comme il est difficile de mener une enquête dans ces pays, lorsque Interpol est impliqué, la piste de l'argent est devenue froide et l'argent a été retiré du compte bancaire.

La Banque Centrale des Seychelles (la CBS) travaille en étroite collaboration avec la police et l'Association des banquiers afin de mettre en place un programme de sensibilisation du public concernant ces transactions.

Le Premier Sous-Gouverneur de la Banque Centrale, Christopher Edmond, a informé que « la banque cherche un consultant en cyber-sécurité afin de réaliser une évaluation de ses systèmes en place, afin de s'assurer que ces fraudes n'aient pas lieu dans la juridiction des Seychelles. »…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *Protégez-vous contre la cybercriminalité, les experts mettent en garde les business et le public Seychellois. – Seychelles News Agency*

« La plupart des crypto virus viennent de Russie et d’Ukraine»

	« La plupart des crypto virus viennent de Russie et d’Ukraine»

Lors du salon Viva Technology, qui se déroulait à Paris du 15 au 17 juin, Ondrej Vlcek, directeur technique de la société Avast, l'un des antivirus les plus populaires du monde, animait une conférence sur «le commerce des malwares». Alors qu'une nouvelle attaque d'un logiciel malveillant appelé WannaCry a touché la planète en mai dernier, comment se prémunir d'une telle menace à l'avenir? Quelles sont les bonnes pratiques à adopter pour minimiser les risques?

Ondrej Vlcek : C'est le nom d'une catégorie de malwares («logiciels malveillants») qui réclament une rançon. Généralement, une fois qu'un rançongiciel est installé, le hacker s'empare du disque dur des victimes avec tous leurs fichiers personnels et demande de l'argent pour rendre les fichiers – sans quoi il les supprime. Une fois que l'ordinateur est infecté, le rançongiciel commence à chiffrer les fichiers, c'est-à-dire à les transformer afin qu'ils ne soient plus lisibles et que l'on ait besoin d'un mot de passe ou d'une clé de chiffrement pour y avoir accès. Il existe aujourd'hui de nouvelles variantes : en plus de crypter le disque dur, le rançongiciel peut aussi menacer l'utilisateur de faire fuiter les fichiers volés sur tout l'Internet.

Les vieux virus étaient beaucoup moins agressifs : ils détournaient votre ordinateur et l'utilisaient simplement pour envoyer des spams ou vous obliger à cliquer sur des pubs afin de générer de l'argent. Ils pouvaient aussi détourner votre ordinateur pour vous espionner et connaître vos mots de passe et identifiants. Là, une fois que la machine est infectée, vos fichiers personnels sont immédiatement modifiés et l'on vous réclame tout de suite de l'argent pour y accéder.

WannaCry est particulièrement inquiétant, car c'est un rançongiciel « auto-répliquant ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Normalement, la plupart des logiciels malveillants aujourd'hui nécessitent l'action de l'homme : vous devez cliquer sur un lien, ouvrir une pièce jointe associée à un message électronique ou faire quelque autre exécution manuelle. Ici, tout est entièrement automatisé, c'est-à-dire que si vous avez un ordinateur vulnérable ou pas à jour, WannaCry peut l'infecter sans avoir besoin d'aucune interaction humaine, sans même que vous soyez devant votre ordinateur.

Quelles conséquences cela peut-il avoir sur l'ampleur de WannaCry ?

Cela rend sa propagation beaucoup plus rapide, car le fait de devoir cliquer sur un lien peut prendre des jours ou des semaines. Concernant WannaCry, le monde entier a été infecté en deux heures, le logiciel passant d'un ordinateur à l'autre.

Savons-nous aujourd'hui d'où viennent tous ces logiciels malveillants ? Et quelles sommes d'argent sont impliquées dans ces attaques ?

Pour ce qui concerne les rançongiciels, la plupart viennent de Russie et d'Ukraine (concernant WannaCry, la piste nord-coréenne semble la plus probable, ndlr). Nous avons des indications qui nous laissent penser que la majorité des rançongiciels aujourd'hui sont déployés de façon à ce qu'ils n'affectent pas les personnes vivant en Russie. La raison est qu'il existe en Russie une loi qui rend la création de rançongiciels illégale lorsqu'ils peuvent avoir un impact sur des citoyens russes, mais techniquement légale, d'une certaine manière, lorsqu'ils infectent des gens hors de Russie. L'année dernière, une estimation publiée par le FBI chiffrait le coût de ces cyberattaques à plus d'un milliard de dollars. Cette année, ce montant va probablement doubler et monter à plus de deux milliards de dollars.

Peut-on neutraliser ce type de logiciels malveillants ?

Il y a deux enjeux. Le premier, c'est la prévention. Très important : utiliser un système d'exploitation à jour afin de ne pas être trop vulnérable. Il faut aussi installer un logiciel antivirus de qualité. Enfin, il vaut mieux faire des sauvegardes régulièrement, car vous pouvez ainsi récupérer vos fichiers en cas d'attaque. Je fais des sauvegardes tous les jours et je recommande à tout le monde de faire de même.

La majorité des sauvegardes se font automatiquement, mais il faut être prudent sur ce point parce que, si le rançongiciel est installé sur l'ordinateur depuis un certain temps – un jour ou deux – la sauvegarde peut aussi enregistrer les fichiers infectés qui écraseront les anciennes versions saines.

Le second enjeu apparaît lorsque l'infection s'est produite : que peut-on faire ? En fait, quasiment la moitié des rançongiciels peuvent être supprimés et décryptés sans payer la rançon, car le chiffrement n'est pas bien installé, et possède des failles. Nous ou d'autres entreprises spécialisées dans la cybersécurité sommes capables d'accéder à l'algorithme de chiffrement et de décrypter les fichiers. Mais s'il est installé correctement, il n'y a aucune chance. Avec les ordinateurs d'aujourd'hui, décrypter les fichiers prendrait des centaines d'années.

Mon conseil : si vous êtes attaqué et qu'il n'y a pas de moyen de décrypter le disque dur aujourd'hui, ne supprimez pas vos fichiers infectés pour autant si vous en avez vraiment besoin. Bien que l'outil de décryptage pour ce rançongiciel en particulier ne soit pas disponible pour le moment, il peut l'être dans six mois, un mois ou même une semaine…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Source : *Cybercriminalité: «La plupart des rançongiciels viennent de Russie et d'Ukraine» – Technologies – RFI*